

EXTRAITS



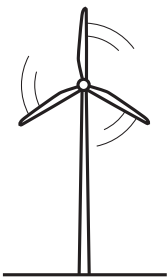
Ce guide de 57 fiches-conseils est à destination des particuliers. Il identifie les qualités d'implantation et de construction des édifices traditionnels de l'Ain à travers les matériaux, les éléments constitutifs et les grandes typologies. Au regard de ces caractères, des possibilités d'évolution du bâti ancien sont explorées afin de mieux sauvegarder, réhabiliter ou reconvertir ce patrimoine fragile mais identitaire de nos centres, bourgs, faubourgs et hameaux.

Ce livret a été réalisé par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain aidé par l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Ain, le service Patrimoine culturel du Département de l'Ain ainsi que la fédération Patrimoine des Pays de l'Ain.

Le CAUE a «pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement». (Article 7 de la loi de 1977 sur l'architecture. Il conseille les collectivités et particuliers.)

Ce document est une mise à jour et un enrichissement des anciennes fiches-conseils du CAUE de l'Ain.

Les conseils donnés ne sauraient engager une quelconque responsabilité technique ou administrative et ne constituent en aucun cas un engagement contractuel. Le pouvoir de décision appartient aux autorités compétentes.



5.19 INTERVENIR SUR L'EXISTANT

ADAPTER UNE ÉVOLUTION TECHNIQUE

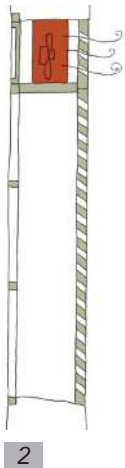


Les éléments techniques ne doivent pas être subis, mais **intégrés à l'architecture existante**. Sans cette attention, le risque est de banaliser son bien et déprécier sa valeur. Des solutions permettent d'intégrer ces équipements de manière discrète et efficace.

Si le bâtiment dispose de caves, la ventilation mécanique peut être dissimulée derrière un soupirail par une **grille en fonte moulée ou tôle perforée**.

En rez-de-chaussée, la hauteur sous plafond souvent importante peut permettre l'installation de la climatisation intégrée à la vitrine, tout comme les baies carrées des combles, si ces dernières ne sont pas habitables. Les climatiseurs peuvent être **dissimulés** derrière une **persienne**. Il existe aussi des modèles sans unité extérieure qui permettent de réduire le coût d'entretien tout en s'intégrant mieux à l'existant.

Sur une vitrine, les ventilations demandent des entrées d'air généralement importantes. La prise en compte de ces apports peut s'adapter facilement au dessin de la vitrine soit en soubassement soit en partie haute.



2



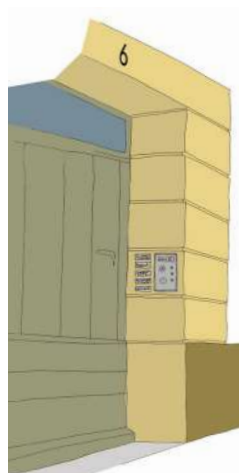
3



6



7



8



9



10



11



12

- 1 : Cas d'intégration d'éléments techniques non pris en compte.
- 2 : Ventilation intégrée à la persienne, en partie haute.
- 3 : Grilles de ventilation d'évent en fonte moulée ou tôle perforée.
- 4 : Souche de cheminée enduite et chapeau en terre cuite.
- 5 : Compteurs dissimulés derrière un volet bois au niveau du soubassement si il ne peut être installé dans les parties communes.
- 6 : Ventilation et store intégrés à la devanture, derrière une jalousie soit en soubassement soit en partie haute ou dans le caisson.
- 7 : Dispositif de rampe à la demande dans le cas d'un seuil surélevé.
- 8 : Principe d'installation d'un interphone, avec ouverture centralisée, encastré dans le jambage de la porte. Les noms des éventuelles sociétés sont indiqués sur un format carte de visite.
- 9 : Une façade où les équipements sont intégrés. Une ventilation mutualisée peut être installée en comble derrière une persienne.
- 10 : Cas d'un garde-corps dont la hauteur n'est plus suffisante. L'ajout d'une lisse horizontale en fer plein peut être une solution facile et économique.
- 11 : Garde-corps simple en fer plein vertical.
- 12 : Section de fer plein mouluré ou simple.